

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.*

*Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.*

Rapport N° 46

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION ETUDIANTE

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 21 700 euros.

De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**ANIMA'FAC : 4 000 euros**

L'association « Anima'fac » a pour objectifs de promouvoir et d'encourager l'engagement des étudiants, de valoriser leurs initiatives et d'accompagner les associations étudiantes dans la réalisation de leurs projets, dans 24 villes étudiantes en France dont Clermont-Ferrand.

A travers ses actions, l'association « Anima'fac » propose différents services aux associations étudiantes et à leurs membres tels que des guides et fiches pratiques disponibles gratuitement, des journées de formation thématique à la gestion associative, des « Journées au campus » permettant aux associations de se rencontrer, de débattre et d'échanger.

L'association « Anima'fac » anime un réseau au niveau national et des réseaux locaux en organisant des rencontres inter-associatives et en mettant à disposition une plateforme numérique nommée « le quartier ».

Présente sur Clermont-Ferrand depuis plusieurs années, elle souhaite poursuivre la plupart de ses actions, toutes basées sur une logique d'éducation, afin de faire monter en compétence les jeunes engagés et accroître les ambitions et la cohérence des projets.

Pour mener à bien ses projets, l'association « Anima'fac », dont le budget en 2019 s'élevait à 23 819 euros, sollicite notamment l'État et ses services à hauteur de 15 500 euros et la Ville à hauteur de 4 000 euros.

En raison de l'investissement de l'association « Anima'fac » auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 4 000 euros.

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 NOV. 2020

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

